

[tendanceouest.com](https://www.tendanceouest.com)

## Orne. Après un collège d'Alençon, le dispositif de caméras pourrait être étendu à 17 autres établissements

Simon Lebaron

3-4 minutes

Des caméras de vidéoprotection pourraient voir le jour dans plusieurs collèges de l'Orne dans les cinq prochaines années. Le sujet a été abordé lors de la session plénière du Conseil départemental, vendredi 27 juin, en marge de la présentation du programme des collèges, jeunesse et sport.

La conseillère départementale du canton d'Alençon Vanessa Bournel a interpellé l'hémicycle au sujet des caméras installées en avril au collège Louise Michel, classé Réseau d'éducation prioritaire (REP+). "*La municipalité a été alertée par des enseignants et des parents à la suite de l'installation de 15 caméras de vidéoprotection dans leur établissement*", a-t-elle débuté.

### Pas de détection des couteaux

Enseignante dans un collège rural, elle assure que les élèves ont "*des besoins d'écoute, d'une ouverture culturelle et de mieux être accompagnés dans leur projet d'orientation, donc de personnes qualifiées, mais en aucun cas ils ont besoin d'être filmés à chaque coin de couloir.*"

Le projet de sécuriser les collèges fait suite à plusieurs faits graves dans les établissements scolaires en France, et encore dernièrement avec l'introduction de couteaux dans les sacs des élèves. Pour autant, ce dernier problème n'est pas résolu par l'installation de cette vidéoprotection, selon [Lori Helloco](#). "*Des caméras telles qu'on les déploie aujourd'hui n'ont pas de détection de couteaux métalliques ou en céramique*", expliquait le conseiller départemental de Flers.

• **A lire aussi.** [Rouen. Des couteaux dans un collège : les professeurs se mettent en grève pour des sanctions plus sévères](#)

### "Un outil parmi d'autres"

"*La demande de sécurisation des collèges a été faite par le rectorat, il y a un an*", précise Valérie Alain, conseillère départementale du canton de Magny-le-Désert et présidente de la commission de l'éducation, de la jeunesse et du sport. Elle a réuni à l'automne 2024 un groupe de travail "*composé de chefs d'établissement, dont la principale du collège Louise-Michel, de pompiers, gendarmes, policiers et du secrétariat général de la DSDEN (Direction des services départementaux de l'Éducation nationale)*". Un plan d'actions a été proposé, au sein duquel les caméras "*ne sont qu'un outil parmi d'autres*".

### 17 collèges pourraient être équipés de caméras

Le collège du quartier de Perseigne a ainsi été choisi comme établissement pilote. *"A cette heure, il n'y a aucune caméra en fonctionnement à l'intérieur dans les collèges du département"*, précise Valérie Alain. Elles pourraient être mises en route à la rentrée de septembre suivant l'avis du conseil d'administration de l'établissement, nécessaire. *"Aujourd'hui, nous n'avons pas l'avis du conseil d'administration de Louise-Michel car la chef d'établissement n'a pas cru bon de le saisir"*, dévoile-t-elle, rappelant que *"les images de ces caméras ne seront visibles que sur réquisition judiciaire par la police et la gendarmerie"*.

Actuellement, deux collèges sont équipés de caméras à l'extérieur. Le groupe de travail a identifié 17 établissements où des caméras pourraient être installées.